

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
MANIQUERVILLE – SÉANCE DU LUNDI 20 août 2018 20 HEURES

Membres

- En exercice : 11
- Présent : 8
- Votants : 11

- Mr Michel LOISEL - Maire
- Mr François BELLET - 1er Adjoint
- Mme Yolande PALFRAY - 2ème Adjoint
- Mr Didier COUSIN
- Mr Jacques HEBERT
- Mme Angélique NOEL
- Mr Bernard THIERRY
- Mme Céline LECONTE

Absents Excusés

- Mme MALANDAIN Valérie a donné pouvoir à MR LOISEL
- Mr HANQUINQUANT a donné pouvoir à Mr COUSIN
- Mme LEHAMANN a donné pouvoir à Mr BELLET
- Secrétaire de Séance : Mme Angélique NOEL

Étaient Présents

Après lecture du procès verbal de la dernière réunion, celui-ci est adopté

DECISION MODIFICATIVE EFFACEMENT DETTE LOGEMENT COMMUNAL

Lors de la dernière réunion, il a été prononcé l'effacement d'une dette. Il convient d'émettre un mandat interne. L'article n'ayant pas été prévu au budget primitif, le conseil municipal à l'unanimité accepte les modifications afin d'effectuer les écritures :

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT A LA PROTECTION DES DONNEES
PERSONNELLES PROPOSE PAR L'ADICO

Monsieur Le Maire informe l'assemblée :

Les collectivités locales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence : état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances, etc.

Simultanément, les dispositifs de contrôle liés aux nouvelles technologies se multiplient (vidéosurveillance, applications biométriques, géolocalisation, etc.) et le recours au réseau Internet facilite le développement des téléservices locaux de l'administration électronique à destination des administrés.

Ces applications ou fichiers recensent de nombreuses informations sur les personnes, administrés de la collectivité ou autres usagers.

De plus, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vient renforcer les dispositions actuelles. Il prévoit, notamment, que toutes organismes publics à l'obligation de désigner un délégué à la protection des données.

Afin d'accompagner les collectivités à respecter les obligations en matière de protection de données à caractère personnel, l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO), crée par le Conseil Départemental, propose de mutualiser son délégué à la protection des données.

Le conseil municipal, souhaite avoir plus de précisions et demande à ce que le délégué chargé de ADICO vienne en réunion du conseil afin de donner des explications plus concrètes afin de délibérer en toute connaissance de cause.

BORNE INCENDIE

Mr le Maire fait le bilan des bornes incendie afin de respecter les normes du Centre de Secours (SDIS)

Il faut respecter les distances : 200 M centre bourg, 400 M hors centre bourg, et le bon fonctionnement des bornes avec débit

Après inventaire il en ressort **qu'une borne sera à installer Allée des Colimaçons qui alimentera Allée des Colimaçons, Allée des Tackers et une partie de la rue des Cabestants.** Le reste du Hameau de la Hétrée est alimenté par la borne incendie implantée Rue des Ramendeuses

Hameau du Village : Alimenté par la Mairie/Allée des Maisons Neuves qui alimentera rue henry desprez et allée prairial. Une partie de la rue henry Desprez sera alimenté par la borne située D11.

Marché aux raies : alimenté par 2 bornes allée des Glaneurs, rue ancienne mairie école

Il resta 3 propriétés isolées qui ne seront pas alimentées.

PORTES LOGEMENT ANCIENNE MAIRIE ECOLE

Deux portes du logement de l'ancienne mairie école seraient à changer, Mr le Maire présente trois devis pour une menuiserie en PVC BLANC

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de changer les portes du logement de l'ancienne mairie école, choisit le devis le moins disant,

PROJET DE ZONAGE ET DE REGLEMENT PLUI

La présentation du zonage propre à la commune de Maniquerville s'est tenue le 13 et 20 juillet avec le cabinet d'étude AURH. L'agence d'urbanisme accompagne la communauté d'agglomération dans l'élaboration du PLUI,

Il a été étudié :

- le plan du réseau assainissement,
- le schéma des zones d'assainissement autonome,
- le plan des points d'eau de la défense incendie
- le repérage sur un plan de la commune les clos-masures, le patrimoine bâti d'intérêt architectural et les bâtiments qui pourraient éventuellement faire l'objet d'un changement de destination.

Il a été déterminé :

ZONE URBANISABLE

ZONE PROTEGEE

ZONE PATRIMONIALE

ZONE AGRICOLE

ZONE CONSTRUCTIBLE

Après discussion, le conseil municipal n'a pas d'observation ou remarque à faire sur ce projet de zonage et autorise Mr le Maire à envoyer le compte rendu de la séance au cabinet AURH

ACHAT TONDEUSE

La tondeuse actuelle achetée en 2013 ne donne pas satisfaction en période humide pour le ramassage. Il est proposé de changer la tondeuse pour prendre une plus dynamique et plus puissante.

Après présentation de deux devis, le conseil demande d'étudier avec plus de précision les devis présentés.

QUESTIONS DIVERSES

– **Pose lumineux de Noel** : l'entreprise SFEE est retenue

– **Association ASSO CYCLO** à la salle d'association du chalet : compte tenu qu'il n'y a qu'un seul adhérent de la commune, le Président qui habitait la commune n'en fait plus partie, la salle sera maintenue si 1 /3 des adhérents et la présidence font partie de la commune.

– **Terrain** autour du bassin à la Hétrée acheté par la commune : signature de l'achat le 23 aout

– **La mare du château a été curée en juillet**. Le roseau repousse : il est prévu d'installer une protection autour de la mare afin que le roseau ne repousse pas.

- **Travaux à prévoir pour 2019 : golf miniature** déjà prévu, **réfection de l'allée des aouteux** à faire, **Tracteur KUBOTA** : une étude est demandée pour prévoir son changement.
- **L'éclairage de l'intérieur de l'église** va être rénové
- Mr le Maire souhaite que le conseil soit présent lors de la réception des jeunes qui ont passé avec succès les épreuves de fin d'année scolaire **vendredi 24 AOÛT à 18 H 30**, salle du Musée.
- Prochaine réunion du conseil : la gendarmerie viendra présenter la PSQ (Police Sécurité au Quotidien)
- **L'Arbre à livres**, parking des cars, obtient un bon succès
- Demande de prise en charge pour nettoyage d'une grille et canalisation eau pluviale de la commune
- **Les projecteurs autour de l'église sont défectueux**, un projet de travaux sera à demander à SDE
- **Félicitation pour le fleurissement de la mairie** apprécié par les résidents du château
- Remerciements à MR COUSIN qui a accepté d'évacuer la boue de la mare avec tous les déchets que cela comportait pour les désagréments occasionnés.